

CAISSE DES ECOLES

Publié le : COMITE DU : 9 février 2023
Présents : 14 DELIBERATION N° : 23/2023
Représentés : 0
Absents : 4 DGA DE SECTEUR : NATHALIE COLUCCI
Pour : 14 SERVICE : Caisse des Ecoles
Contre : 0
Abstention : 0 AFFAIRE SUIVIE PAR : Amélie TORET

DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT AUPRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR LE FINANCEMENT DU PARCOURS HORIZON

LE COMITE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation,

VU les statuts de la Caisse des Ecoles,

CONSIDERANT que la volonté municipale est de développer des actions de formations, d'apprentissage et d'orientation en direction des jeunes situés en quartiers prioritaires,

CONSIDERANT que différents partenaires (les collèges Jean Macé, Paul Eluard, le CIO, les commerçants de la ville, etc.) et services municipaux sont partie prenante dans les actions à mener,

CONSIDERANT que l'Etat par le biais de sa politique de la ville est susceptible de soutenir l'action en direction des quartiers dit « QPV »,

CONSIDERANT le renouvellement de la demande de subvention « Politique de la Ville » intitulée « PARCOURS HORIZON » auprès de la Politique de la Ville sur la plateforme « DAUPHIN » d'un montant 48 280 € pour l'année 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

DE DEPOSER une demande de subvention d'un montant de 48 280€ € sur la plateforme « DAUPHIN » afin de mettre en place une action d'accompagnement des jeunes de 10 à 16 ans, action intitulée : « PARCOURS HORIZON ».

DE SIGNER tout acte dont l'objet est de définir les modalités de partenariat sur ce projet « PARCOURS HORIZON », afin de contribuer au rayonnement et à la pérennisation de cette action.

D'AUTORISER le Président de la Caisse des Écoles à solliciter et à encaisser les financements de cette demande de subvention.

Fait à Sainte Geneviève des Bois,

Le 9 février 2023

Pour extrait conforme.
Frédéric PETITTA

Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

SÉANCE DU JEUDI 09 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 19 janvier 2023, se sont réunis à la Maison des Services Publics, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Etaient présents :

Présents : M Philippe ROGER, M Marc LE MEUR, Mme Karla AREL, Mme Mélanie SCHLATTER, Mme Brigitte JAUNET, M Adrien PIERSON, Mme Cédric FERREIRA, Mme Jocelyne LENHART, Mme Stéphanie GONCALVES, M Dimitri GORGE BERNAT, Mme Fabienne GUYOT, Mme Amandine JAULMES, Mme Eugénia-Mihaela GUENOUNOU, M Emmanuel CUADRADO, Mme Sonia KADDOUR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice de la Caisse des Ecoles et peuvent valablement délibérer.

Etaient excusés :

M PETITTA, Président
M LUNDA, Jeunesse et Citoyenneté
M NEZZAR, Inspection Académique
Mme KADDOUR, Déléguée du Préfet

Etaient présentes également : M Benoit FEVRE Directeur de l'Éducation et Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance, Mme Ghislaine ROUSSEAU assistante administrative de la Caisse des Écoles.

Monsieur le Vice-président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte.

Nombre de membres

Composant le comité :	18
En exercice :	18
Présents :	14
Absents :	4
Représenté :	0